NORZH LEON SURF CLUB



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 DÉCEMBRE 2023

Le lundi 18 décembre 2022, le club a organisé une assemblée générale ordinaire en présence de :

Carole et Mathieu Robcis, Quentin Salou, Kaelig Renard, Brice et Louis-Gabriel Charles, Yannick et Tom Schutz, Jean-Baptiste Bodenes, Laurent Baillieux, Thomas Renard, Christophe Fernandez.

Retour sur l'année 2023

Christophe et Thomas font un retour sur l'année 2023.

Activités

- Deux évènements ont été organisés, le championnat de Bretagne en mai et le Surf à Léon en septembre. Ces rassemblements sont l'occasion de mettre en avant l'image du club, la commune de Santec et les atouts du spot du Dossen. Ce sont aussi des moments sympas partagés par les membres du club.
- Les entrainements délivrés par Jean Philippe Mestries se sont déroulés tout au long de l'année entre novembre 2022 et octobre 2023 avec un groupe de 6 jeunes. De nouveaux jeunes nous ont rejoint récemment (Tom, Nino et Louis-Gabriel), formant ainsi un groupe encourageant de 6 jeunes pour l'année 2024 (avec Youna, Naomie et Mathis)!
- Des résultats sportifs mitigés avec moins de compétiteurs engagés, une mention spéciale cependant à Youna et Mathis toujours aussi motivés. 2ème tour en cadet pour Mathis au premier Open Territorial de l'année 2024. A noter aussi la participation de Camille Tonin et Baptiste Seite aux championnats de France à Biarritz en octobre.
- Les cours de yoga délivrés par Béatrice se tiennent dorénavant à la salle de mobilité de l'école maternelle de Santec.

Finances

- Avec des investissements importants (2 barnums + les habits aux couleurs du club) le bilan financier de l'année 2023 est négatif, -2423,76 euros). Le solde du compte à la date de l'assemblée générale est de 4837,50 euros.
- Les compétitions organisées ne rapportent pas beaucoup d'argent : le bilan du Surf à Léon est d'environ + 200 euros, le bilan des championnats de Bretagne est nul en raison de l'augmentation de la rémunération des juges.
- Les revenus du club viennent principalement des adhésions et des subventions communales (500 euros) et départementales (300 euros).

Prévisions pour l'année 2024

Habits aux couleurs du club

Les habits du club sont disponibles. Bonnets à 10 euros et Sweat à 40 euros pour les membres du club. L'assemblée générale a choisi d'ouvrir aux non-adhérents la vente des vêtements à un prix différent : 15 euros pour les bonnets et 50 pour les sweats. Priorité est donnée aux membres du club. Le stock de ces habits est situé chez Kaelig Renard qui met à votre disposition ces habits sur simple demande sur le groupe whatsapp.

Entrainements

En partenariat avec Jean Philippe Mestries, les entraînements performance 2024 sont prévus jusqu'à la Toussaint 2024. Il reste encore de la place! L'Algeco du club est toujours mis à notre disposition par la mairie.

Programme prévisionnel

- Les personnes présentes sont motivées pour donner de leur temps sur 2 évènements dans l'année. Thomas Renard souhaite être déchargé d'une partie de l'organisation, en particulier la communication pour la tenue de nouveaux évènements. Le club recherche des bénévoles motivés pour s'impliquer dans la communication lors de ces évènements. Christophe propose que l'on se revoie dans 2 mois pour décider d'un programme définitif.
- Les personnes présentes souhaitent que d'autres évènements voient le jour (surf de nuit, vide grenier, ramassage de déchets...)

Yoga

Béatrice Moal délivre des cours de yoga aux membres du club uniquement au tarif de 8 euros la séance. Ces cours ont lieu le vendredi soir à 18h à la salle de mobilité de l'école maternelle de Santec qui est très agréable et chaude. Tous les membres du club sont les bienvenus pour s'initier à cette pratique complémentaire du surf.

Site internet

Le site internet du club est à nouveau disponible après un changement d'hébergeur (le prix du précédent a été multiplié par 4). Toutes les informations relatives aux activités du club et les bulletins d'adhésion sont disponibles sur le site internet.

Adhésions - licences

Les adhésions pour l'année 2024 et les licences de la fédération française de surf sont d'ores et déjà disponibles. Rendez-vous sur le site internet. <u>Les certificats médicaux ne sont plus obligatoires</u> !! Seul le document de déclaration de santé doit être complété annuellement.

Gouvernance

Après 5 ans de présidence Thomas Renard souhaite passer la main. Le bilan de ces 5 années est très positif, mais un renouveau des dirigeants est indispensable pour permettre au club de conserver son dynamisme et son attractivité.

Le président, Thomas Renard

homos fenand